

PV de l'Assemblée Générale du jeudi 13 décembre 2018
De l'Association Pourquoi la route ?

Ouverture de l'AG à 19h30

Excusés : Sophie Sierro, Françoise Allet, Aymeric Demaugé, Raymond Vouillamoz

1. Mot de Bienvenue du Président – Elections des scrutateurs

Le Président de notre association, Monsieur Pierre Berclaz, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. L'assemblée étant peu nombreuse (8 personnes), il n'est pas nécessaire d'élire un scrutateur.

2. Contrôle statutaire des présences

Les membres présents signent la liste des présences.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale pour l'année 2016

Le PV de l'AG de l'année 2016 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

4. Rapport du Président

En 2017, soixante oppositions, dont celle de l'Association, ont été envoyées au Canton suite à la mise à l'enquête publique parue dans le Bulletin Officiel du 12 mai 2017, pour la construction de la route. Se sont également opposés au projet : Pro Natura, le WWF et Helvetia Nostra.

Il semble qu'une dizaine de ces oppositions ont déjà été traitées, soit par la Canton ou par la Commune.

En dehors d'un accusé de réception, aucun opposant n'a reçu de réponse de la part du Canton.

5. Présentation des comptes 2017

Les comptes de l'Association Pourquoi la route, présentent au 31.12.2017 les chiffres suivants :

Total produits	CHF 5'520.25
Total charges	CHF 3'284.85

Soit une fortune qui s'élève à CHF 2'235.40

CCP de l'Association	CHF 2'235.20
Caisse de l'Association	CHF 0.20

La comptable relève que les charges sont importantes en 2017, en raison du paiement de la facture de notre avocat, Me Jansen (CHF 2'710.--), pour l'étude du dossier et la rédaction de la lettre d'opposition. Il est à relever que ce montant a été partagé avec l'un des membres du comité de l'Association, Madame Sierro, qui a également fait appel à ses services de manière privée. Nous l'en remercions.

Les frais postaux sont également plus élevés que les années précédentes (CHF 235.--), en raison notamment, de l'envoi d'une lettre d'information de notre action, s'agissant des oppositions à la route, à tous les propriétaires de terrains sur le tracé de la route ou en bordure.

6. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Madame Sophie Sierro, contrôleuse des comptes, atteste avoir eu accès aux comptes et aux pièces y relatives le 10 décembre 2018, et après vérification, déclare n'avoir constaté aucune anomalie. Elle propose à l'Assemblée Générale de les accepter.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Election statutaire

Messieurs Valéry Héritier et Aymeric Demaugé ont exprimé leur souhait de démissionner du Comité. Le Président les remercie pour leur travail. Tous deux restent cependant membres de l'Association et Valéry continue son travail de Webmaster pour notre Association. Nous l'en remercions.

Le comité se retrouve ainsi à cinq personnes. Le Président lance un appel aux personnes présentes pour se joindre au Comité, sans succès.

Les membres du Comité présents relèvent l'importance d'être à plusieurs, notamment pour pouvoir amener de nouvelles idées dans les réflexions.

8. Information sur la situation actuelle

Le 14 novembre 2018, le Grand Conseil a été appelé à voter le crédit de 25 millions pour le financement de la route.

- L'Association, par son Comité, est intervenue auprès du chef de groupe en charge des dossiers des routes et auprès du représentant des Verts dans ce même groupe, ainsi qu'auprès du Chef des Verts, et leur a envoyé un argumentaire complet à l'encontre de la route.
- Le Comité a envoyé un mail à tous les députés, pour les rendre eux aussi, attentifs à nos arguments. Beaucoup l'ont lu.

Les représentants des partis politiques du Valais Romand (PLR, PDC et PS) , qui ont plaidé en faveur de la route, étaient tous Saviésans.

Il a été observé que les défenseurs du projet ne connaissaient pas toutes les données du tracé de la route, notamment s'agissant de la hauteur des piliers du pont (18 mètres).

Il est également à relever que l'impact sur le paysage a été fortement minimisé : la hauteur du pont n'est jamais mentionnée.

Les députés Haut-Valaisans ont soutenu le projet de route de contournement de Savièse en s'appuyant sur l'exemple de celle de Stalden, dont le crédit a été accepté.

Le Président invite l'assemblée à lire les rapports du Grand Conseil. Il relève que les pronostics de l'augmentation du trafic à Savièse, sont exagérés, car prévoient une augmentation de 75 %.

Le discours entre le souhait d'offrir des transports publics plus performants et la construction de la route, sont incohérents.

Ces arguments seront tous transmis à notre Avocat.

Nous allons mettre sur notre site le lien vers le rapport du Grand Conseil ainsi que celui de l'Agenda 2030.

La suite de notre action se fera sur un plan juridique ; lorsque la levée des oppositions sera faite, nous devons faire recours par le biais de notre Avocat. Il sera sans doute possible de faire un recours collectif (ceux qui le souhaitent pourront le faire en individuel). L'Association enverra un courrier à ses membres au moment voulu.

9. Divers

- Il est relevé qu'une photo montage en 3D du pont de la route et de l'impact de sa hauteur, serait révélateur pour le Juge qui sera en charge du dossier. Le Comité regarde pour le faire.
- Il est proposé que l'Association devienne membre de la Fondation Suisse pour le paysage, qui pourra nous apporter leur soutien logistique. La cotisation annuelle est de CHF 200.-- ; l'Assemblée Générale vote et accepte cette décision. Le Comité fera le nécessaire.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été vus et discutés, le Président clôt la séance à 20h45, remercie les participants et les invite à partager le verre de l'amitié.

Savièse, 14 décembre 2018

PV rédigé par Line Short, membre du Comité

Line Short

Pierre Berclaz